

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Séance du 15 mai 2024

Avis n°2024-10

Avis du CSRPN des Hauts-de-France concernant le plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la tourbière alcaline de Marchiennes

Rappel du contexte

La réserve naturelle nationale (RNN) de la tourbière alcaline de Marchiennes a été classée le 28 janvier 2022 par décret du Ministre en charge de l'environnement. Le territoire de la réserve naturelle nationale de la tourbière de Marchiennes couvre une superficie de 33,8 hectares. Ce site abrite un patrimoine naturel remarquable pour la région et au niveau national.

Les articles R. 332-21 et R. 332-22 du code de l'environnement établissent les modalités de validation du premier plan de gestion d'une réserve naturelle. Ce document doit être rédigé par le gestionnaire dans un délai de trois ans à compter de sa désignation.

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, gestionnaire de la réserve naturelle, a rédigé le projet de plan de gestion. Le conservateur de la réserve a également échangé avec Sylvie Vanpeene, rapporteure du dossier auprès du conseil national de la protection de la nature. Le projet de plan de gestion est fidèle à la méthode du CT 88.

Le comité consultatif de la réserve naturelle a donné un avis favorable sur le document lors de sa séance du 19 mars 2024.

La suite de la procédure implique la consultation par le Préfet du Nord du CSRPN, de la commission départementale de la nature des paysages et des sites du Nord, ainsi que des administrations civiles et militaires concernées. Ces avis seront ajoutés au dossier de consultation transmis au conseil national de la protection de la nature.

Les référents du CSRPN pour la RNN de Marchiennes sont Renaud GARBÉ et Guillaume LEMOINE.

Avis du CSRPN

Faisant suite à la présentation de Benoît GALLET et Valentin LECOCQ pour le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, à l'introduction de Guillaume LEMOINE, ainsi qu'aux différents échanges qui ont suivis, le CSRPN des Hauts-de-France émet **un avis favorable** à la mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve naturelle nationale de la Tourbière alcaline de Marchiennes. Ses membres ont souligné en particulier la qualité du travail effectué et la nature des propositions faites compte tenu de la complexité de gestion de ce site en raison de la présence de nombreux compartiments écologiques d'intérêt majeur. L'avis est assujéti des **recommandations** suivantes :

- Poursuivre le travail mené avec les différents organismes gestionnaires de l'eau et de sa qualité, afin de porter des actions dépassant le cadre de la réserve nécessaires à l'atteinte des objectifs de conservation du site

- Engager une démarche conjointe sur les continuités écologiques et la complémentarité de la RNN avec les milieux alentours en termes de gestion et d'objectifs.
- Évaluer la possibilité et la manière d'intégrer les zones dégradées contiguës à la réserve qui pourraient faire l'objet d'une restauration écologique (bord du Wacheux par exemple...). Sur ce point en particulier, les membres du CSRPN demandent que soient étudiés les effets de la connexion de la RNN avec le Wacheux, qui pose un problème de pollution des eaux, et que soient évaluées les mesures nécessaires afin de préserver la qualité de la tourbière. Plus globalement, le CSRPN suggère de mettre en place des indicateurs de suivis précis sur la qualité de l'eau au sein de la réserve naturelle et aux alentours.
- Privilégier la création de berges en pente douce par décaissement par rapport à d'éventuelles solutions par comblements qui sont plus largement défavorables aux espèces d'enjeu patrimonial et aux habitats associés.
- Porter une attention aux compétitions interspécifiques entre espèces animales sur le site dans la gestion ; tout particulièrement en évitant l'installation de prédateurs de la Grenouille des champs dont la population reste peu importante et très isolée. des suivis spécifiques sur cet aspect seraient à mettre en place.
- Compléter l'état des lieux avec les données Fonge de la Société Mycologique du Nord de la France (SMNF) et intégrer les enjeux de conservation des champignons d'intérêt patrimonial dans les objectifs de gestion et les actions associées, notamment pour certains milieux boisés.
- Dans le contexte d'une tourbière essentiellement mésotrophe, évaluer par l'analyse de la flore et des végétations, les éventuels secteurs plus oligotrophes qui pourraient être restaurés et seraient à prioriser en termes d'objectifs.
- Privilégier les actions de restauration / gestion sur les espèces et habitats les plus menacés aux échelles régionales et nationales.
- En complément des roselières turfcloles, évaluer et hiérarchiser l'intérêt des mégaphorbiaies.
- Évaluer potentiellement l'évolution de certains complexes prairiaux qui peuvent être d'un intérêt plus relatif, et affiner l'analyse de leur valeur sur le plan phytosociologique ainsi qu'en tant qu'habitat d'espèces.
- Revoir globalement l'éligibilité des habitats naturels au titre de la directive « Habitats » et leur caractère prioritaire.
- Réévaluer l'intérêt des habitats naturels en utilisant les degrés de menace à l'échelle de la région Hauts-de-France définis par le Conservatoire Botanique National de Bailleul et actualiser les priorités de gestion.
- Organiser des suivis sur les secteurs en cours de minéralisation ou susceptibles de se minéraliser à court terme et engager des actions appropriées en vue de les préserver / restaurer.

- Organiser des suivis protocolés pour certaines espèces avifaunistiques, en particulier dans le but d'évaluer l'efficacité et l'intérêt des actions de gestion entreprises, notamment une évaluation plus précise du statut du butor étoilé (statut de nicheur, dynamique de la population, comportements, occupation du site...).
- De manière prospective et au regard des enjeux associés, le CSRPN souhaiterait enfin que soit intégré dans le plan de gestion des actions en perspective du retour potentiel du Castor d'Europe sur le site.

Fait à Amiens, le 15 juin 2024

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franck Spinelli', written over a horizontal line.

Franck SPINELLI